

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, October 10, 2024

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met with videoconference this day at 9:59 a.m. [ET] to consider Bill C-275, An Act to amend the Health of Animals Act (biosecurity on farms).

Senator Robert Black (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, good morning.

Before we begin, I want to remind you all in the room about consulting the cards in front of you about guidelines to prevent audio feedback with respect to our hearing pieces. Please take note of the following measures: If possible, ensure you're seated, use only the approved earpiece in front of you and keep it away from the microphones. Doing so will help us ensure the folks who support us so diligently are protected.

I want to begin by welcoming members of the committee and our witness, as well as those watching on the web. My name is Rob Black, I'm a senator from Ontario and I chair this committee. Before we hear from our witness today, I'd like to start by asking senators around the table to introduce themselves.

Senator Simons: Hello. I'm Senator Paula Simons from Alberta, Treaty 6 territory.

Senator McNair: Good morning. John McNair from New Brunswick.

[*Translation*]

Senator Oudar: Hello. Manuelle Oudar from Quebec. Welcome.

[*English*]

Senator Burey: Good morning. Sharon Burey, Ontario.

Senator McBean: Morning. Marnie McBean, Ontario.

[*Translation*]

Senator Petitclerc: Hello. Chantal Petitclerc from Quebec.

[*English*]

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 10 octobre 2024

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 9 h 59 (HE), avec vidéoconférence, afin d'examiner le projet de loi C-275, Loi modifiant la Loi sur la santé des animaux (biosécurité dans les exploitations agricoles).

Le sénateur Robert Black (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, bonjour.

Avant de commencer, j'aimerais rappeler aux participants dans la salle de bien vouloir consulter les lignes directrices qui se trouvent sur les cartes devant vous afin de prévenir les réactions acoustiques avec les oreillettes. Veuillez prendre note des mesures suivantes : si c'est possible, veillez à être assis, utilisez seulement l'oreillette approuvée devant vous et assurez-vous de la tenir loin des microphones. Cela nous permettra de protéger les employés qui soutiennent notre travail avec diligence.

J'aimerais commencer par souhaiter la bienvenue aux membres du comité ainsi qu'à notre témoin et aux gens qui suivent nos délibérations sur Internet. Je m'appelle Robert Black, je suis un sénateur de l'Ontario et je préside les séances du comité. Avant de donner la parole à notre témoin, j'aimerais demander aux sénateurs autour de la table de se présenter.

La sénatrice Simons : Bonjour. Je suis la sénatrice Paula Simons de l'Alberta, le territoire du Traité n° 6.

Le sénateur McNair : Bonjour. John McNair, du Nouveau-Brunswick.

[*Français*]

La sénatrice Oudar : Bonjour. Manuelle Oudar, du Québec. Bienvenue.

[*Traduction*]

La sénatrice Burey : Bonjour. Sharon Burey, de l'Ontario.

La sénatrice McBean : Bonjour. Marnie McBean, de l'Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Petitclerc : Bonjour. Chantal Petitclerc, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Marshall : Bonjour. Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Senator Pate: Good morning and welcome. I'm Kim Pate, and I live here in the unceded, unsundered territory of the Algonquin Anishinaabeg.

Senator Richards: Good morning. Dave Richards from New Brunswick.

The Chair: Today, the committee continues its examination of Bill C-275, An Act to amend the Health of Animals Act (biosecurity on farms). We welcome back Mr. John Barlow, Member of Parliament for Foothills and the sponsor of the bill. Mr. Barlow, you have 10 minutes for your presentation. I'll signal when one minute remains, and you can start to wrap up. When I have both hands up, it means we're close to wrapping up.

The floor is yours.

John Barlow, Member of Parliament for Foothills — sponsor of the bill, as an individual: Thank you very much to the senators and the Agriculture Committee for inviting me back to discuss my private member's bill.

I'm not going to try to go over too much of the territory that we covered last time, but I do see there are some new senators here, so I will try and cover some things that might be repetitive for others. I apologize for that.

This is a private member's bill about which I am very passionate. This started as a result of an incident in my own riding where the Tschetter family near Fort Macleod, on a Jumbo Valley turkey farm, gave me a call early one morning. They had about 30 to 35 protesters on their farm, in their turkey barn, trying to steal a number of turkeys.

This was traumatic for that family in a number of ways. They have a free-range turkey farm. They do everything they possibly can to take care of their animals. Animal welfare, for all farmers and ranchers, is of the utmost importance. They questioned themselves as to what they did to attract that kind of activity. It was a mental health challenge for them, certainly in the days and weeks that followed.

There were big concerns as to the impacts it would have on their farm, as these folks who had come onto private property were not following the very strict biosecurity protocols that were in place. That was a concern. I had a number of calls from producers across Canada saying that this is becoming much too common and more brazen than they had ever seen in the past. Yes, some provinces have standards, policies and legislation in place such that there are consequences for this, but the fact that this is continuing to happen makes it clear that those punishments or those policies in place are not deterrent enough.

La sénatrice Pate : Bonjour. Je vous souhaite la bienvenue. Je m'appelle Kim Pate et je vis ici, sur le territoire non cédé du peuple algonquin anishinaabe.

Le sénateur Richards : Bonjour. Dave Richards, du Nouveau-Brunswick.

Le président : Le comité poursuit son examen du projet de loi C-275, Loi modifiant la Loi sur la santé des animaux (biosécurité dans les exploitations agricoles). Nous accueillons à nouveau M. John Barlow, député de la circonscription de Foothills et parrain du projet de loi. Monsieur Barlow, vous disposez de 10 minutes. Je vous ferai signe lorsqu'il vous restera une minute pour que vous puissiez commencer à conclure. Lorsque j'aurai les deux mains levées, cela voudra dire que le temps est pratiquement écoulé.

À vous la parole.

John Barlow, député de Foothills — parrain du projet de loi, à titre personnel : Je remercie les sénateurs et le Comité de l'agriculture de m'avoir invité à nouveau à venir discuter de mon projet de loi d'initiative parlementaire.

Je vais tenter de ne pas trop répéter ce qui a été dit la dernière fois, mais je constate qu'il y a de nouveaux sénateurs aujourd'hui. Je vais donc revenir sur des points que certains auront déjà entendus. Je m'excuse à l'avance.

Il s'agit d'un projet de loi d'initiative parlementaire qui me passionne tout particulièrement. Il découle d'un incident qui s'est produit dans ma circonscription. La famille Tschetter près de Fort Macleod, qui a un élevage de dindons dans la vallée Jumbo, m'a téléphoné un matin. De 30 à 35 manifestants se trouvaient sur leur ferme, dans la grange, et ils tentaient de voler des dindons.

Cet événement a été traumatisant pour les membres de la famille à plusieurs égards. Ils élèvent des dindons en liberté. Ils font tout ce qu'ils peuvent pour en prendre soin. Le bien-être de leurs animaux est une priorité pour tous les agriculteurs et les éleveurs. Ils se sont demandé ce qu'ils avaient fait pour s'attirer ces manifestants. Les événements ont mis à mal leur santé mentale dans les jours et les semaines qui ont suivi.

Les éleveurs étaient très préoccupés et se demandaient quelles seraient les répercussions sur leur ferme, puisque les manifestants n'ont pas suivi les protocoles de biosécurité très stricts qui étaient en place. C'était une inquiétude. J'ai reçu quelques appels de la part de producteurs de partout au pays, qui ont indiqué que ce phénomène était de plus en plus fréquent et les comportements plus éhontés que jamais. Bien sûr, certaines provinces ont des normes, des politiques et des mesures législatives en place, et des conséquences sont prévues, mais étant donné que ce genre de comportement perdure, on se demande si ces punitions et ces politiques sont suffisamment dissuasives.

I made some phone calls to other colleagues and experts in the field, and one thing that really concerned me with this particular incident was the fact that a number of those protesters had been on a hog farm in B.C. only a week before. They could very easily have been transferring a virus or something from one farm to another. In their defence, they would have done so without knowing the potential consequences of their activities. I certainly know that no one is going there to cause an animal outbreak or a pandemic outbreak of avian influenza or African swine fever. However, as legislators, and as protectors of our economy and, certainly, our agriculture industry, I think it behooves us to ensure that all tools are in place to protect biosecurity on farms and food security.

That is why I came up with this bill. It is an amendment to the Health of Animals Act. This was just to make it an offence to enter, without lawful authority or excuse, a place where animals are kept, if doing so could result in the exposure of animals to disease or toxic substances capable of affecting or contaminating them.

That aims to apply existing penalties within the act to people trespassing on farm property or facilities where livestock is kept. It proposes to increase fines for groups and organizations that encourage unlawful behaviours that put biosecurity and food security at risk.

I know I said this last time, but because we have some new senators here, I want to drive this point home — and I can't emphasize this enough: This bill doesn't limit an individual's right to protest. All we are saying with this bill is that there has to be a strong notification that there is a line over which one must not cross. If you want to protest on public property outside of that farm, by all means, you are more than welcome to do that — that is your right — but there has to be a line in the sand whereby if you cross onto private property where biosecurity protocols are strongly in place, not only by the Canadian Food Inspection Agency, or CFIA, the Government of Canada and provinces but also by the agriculture groups that have mandatory rules in place as well.

This bill doesn't prevent whistle-blowers from coming forward if they witness practices that jeopardize our food safety, or the health and welfare of our animals. Canadian farmers and ranchers have a moral and legal obligation to look after their animals and report any instances that might cause concern.

I know we talked about this a bit last time — I talked about my own issue with a constituent in my riding: There are going to be comments that there is no proof that protesters or trespassers on farms have caused an animal health outbreak, but that simply isn't true. We know of two instances in Canada where this did

J'ai appelé quelques collègues et experts dans le domaine, et ce qui me préoccupe beaucoup avec cet incident, c'est que certains de ces manifestants s'étaient rendus dans une ferme porcine en Colombie-Britannique la semaine précédente. Ils auraient très bien pu transporter un virus ou autre chose d'une ferme à l'autre. À leur défense, cela se serait produit sans qu'ils aient connaissance des conséquences potentielles. Je sais pertinemment que personne ne se rend sur une ferme dans le but de déclencher une éclosion ou une pandémie de grippe aviaire ou de peste porcine africaine. Cependant, en tant que législateurs et protecteurs de l'économie et, cela va de soi, de l'industrie agricole, je crois qu'il nous incombe de nous assurer que tous les outils sont mis à contribution pour assurer la biosécurité dans les fermes ainsi que la sécurité alimentaire.

C'est pourquoi j'ai déposé ce projet de loi. Il s'agit d'une modification à la Loi sur la santé des animaux. Le but est d'ériger en infraction les cas où une personne accède, sans pouvoir ni excuse légitime, à un endroit où l'on garde des animaux, ce qui pourrait exposer les animaux à des maladies ou à des substances toxiques qui pourraient les affecter ou les contaminer.

Le projet de loi vise à imposer les pénalités prévues par la loi aux personnes qui accèdent, sans autorisation, à des fermes ou à des installations agricoles où se trouve du bétail. Il imposerait des amendes plus élevées aux groupes et aux organisations qui encouragent les comportements illégaux qui compromettent la biosécurité et la sécurité alimentaire.

Je sais que je l'ai mentionné la dernière fois, mais puisqu'il y a de nouveaux sénateurs, j'aimerais insister sur ce point et je ne pourrais insister suffisamment : le projet de loi ne restreint en rien le droit de manifester. Le but est simplement d'envoyer un message clair, d'indiquer la limite à ne pas dépasser. Si vous voulez manifester sur des terres publiques à l'extérieur d'une ferme, allez-y sans crainte, c'est votre droit. Toutefois, il faut établir une limite à ne pas dépasser si vous vous rendez sur des terres privées où des protocoles de biosécurité ont été mis en place, non seulement par l'Agence canadienne d'inspection des aliments, le gouvernement du Canada et les provinces, mais aussi par des regroupements agricoles qui ont établi des règles strictes.

Le projet de loi n'empêche en rien les dénonciateurs d'actes répréhensibles de s'exprimer s'ils sont témoins de pratiques qui pourraient compromettre la sécurité alimentaire ou encore la santé et le bien-être des animaux. Les agriculteurs et les éleveurs canadiens ont l'obligation morale et juridique de prendre soin de leurs animaux et de signaler toute préoccupation.

Je sais que nous avons brièvement discuté de ce sujet la dernière fois — j'avais parlé du problème que j'ai eu avec un électeur de ma circonscription. Le fait est que certaines personnes diront qu'il n'y a aucune preuve que les manifestants ou les personnes s'étant introduites dans les fermes ont causé une

happen, and we now know definitively of a case in the United States. The California Department of Food and Agriculture reported outbreaks of highly pathogenic avian influenza last year. According to that report, animal activists were caught on video trespassing in poultry barns, removing ducks. Eight days later, there was a noted decrease in egg production, which was a sign the animals were infected. The activists posted on social media that they had rescued these birds from the poultry farm, but there was later an outbreak on that farm and another farm. As a result of that outbreak, 250,000 chickens and ducks were killed in Sonoma County, which the government of California has attributed to the activities of those trespassers.

The other point I want to get home is that this isn't about being reactive; this is about being proactive. I had the opportunity to meet with the deans of the animal health and veterinary colleges and universities of Canada a few days ago. I raised this issue with a number of those veterinarians, doctors and deans. They were adamantly supportive of this bill, and here is the reason: We have not had an outbreak of African swine fever in Canada yet, but it's very likely to happen. We are very concerned about foot-and-mouth disease. We've seen the impacts of avian flu. We must limit every collision point between trespassers or folks who don't understand the protocols in place and our animals that are on the farm; we must minimize those collision points. That is what this tool is meant to do.

We have to be proactive, not reactive, because the consequences of being reactive are catastrophic. Those are the words from those doctors and veterinarians I spoke with. We had a very serious outbreak of avian flu in Canada just recently where we lost almost 8 million domestic birds.

The impact of the outbreak of African swine fever would be a \$24-billion economic blow to Canadian agriculture. There are 45,000 people employed in this industry. The transmission or possible transmission from human to animal is very real.

Even the current government understands the severity of this issue. Only last week, the government announced \$13 million to be spread across a number of agriculture groups for animal welfare and pandemic prevention. They've also committed \$55 million in last year's budget to implement a partnership between Canada and the United States to address an outbreak of African swine fever, including the development of a vaccine bank.

éclosion chez les animaux, mais cette affirmation est tout simplement fausse. Cela s'est produit à deux reprises au pays et nous avons maintenant la certitude qu'il y a eu un cas aux États-Unis. Le ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture de la Californie a signalé des éclosions de grippe aviaire hautement pathogène l'an dernier. Selon leur rapport, des défenseurs des animaux ont été filmés en train de s'introduire par effraction dans des poulaillers et d'enlever des canards. Huit jours plus tard, la production d'œufs a chuté, ce qui montre que les animaux ont été infectés. Les défenseurs des animaux ont publié des messages dans les médias sociaux où ils affirmaient avoir secouru ces oiseaux qui se trouvaient dans des poulaillers. Toutefois, une éclosion a éclaté plus tard dans cette ferme et dans une autre ferme. En raison de cette éclosion, 250 000 poulets et canards ont été tués dans le comté de Sonoma. Le gouvernement de la Californie a établi un lien avec l'entrée par effraction des manifestants.

L'autre point que j'aimerais soulever, c'est qu'il faut être proactif plutôt que réactif. J'ai eu l'occasion de rencontrer les doyens de facultés de sciences vétérinaires dans des universités et des collèges du pays il y a quelques jours. J'ai abordé la question avec des vétérinaires, des médecins et des doyens. Ils appuyaient le projet de loi sans réserve et voici pourquoi : Nous n'avons pas encore eu d'éclosion de peste porcine africaine au Canada, mais une telle éclosion va très probablement se produire. Nous sommes très préoccupés par la fièvre aphteuse. Nous avons vu les effets de la grippe aviaire. Nous devons éliminer tout contact entre les personnes qui entrent par effraction ou les gens qui ne comprennent pas les protocoles et nos animaux de ferme. Nous devons réduire au maximum ces contacts. C'est ce que le projet de loi vise à accomplir.

Nous devons être proactifs, et non réactifs, puisque les conséquences seraient catastrophiques. Voilà ce que m'ont dit les médecins et les vétérinaires à qui j'ai parlé. Une éclosion très grave de grippe aviaire a eu lieu récemment au pays et a entraîné la perte de presque huit millions d'oiseaux domestiques.

Une éclosion de peste porcine africaine entraînerait des pertes économiques de l'ordre de 24 milliards de dollars pour l'agriculture canadienne. L'industrie emploie 45 000 travailleurs. La transmission ou le risque de transmission de l'être humain à un animal est bien réel.

Même le gouvernement actuel comprend la gravité de la situation. Tout juste la semaine dernière, le gouvernement a annoncé un investissement de 13 millions de dollars qui serait versé à quelques groupes de défense des animaux et de prévention en matière de pandémie. Il a également accordé 55 millions de dollars dans le budget de l'an dernier pour un partenariat entre le Canada et les États-Unis lié à la peste porcine africaine, y compris la création d'une banque de vaccins.

Even the current government understands how serious this issue is and is putting tools in place to protect our producers and our ranchers. Again, it is about protecting our biosecurity, food security and supply chain.

As I said, senators, I need to be adamant: This does not prevent people from protesting. What it does, I believe, is to send a national message from the House of Commons — and hopefully from the Senate — that we will stand firmly behind our farmers and ranchers, and we will stand firmly behind the very strong biosecurity protocols we have on farms.

We must do that, because when we're talking about food security, we're not just talking about food security just here at home. Canada is one of only five countries that produce enough agriculture goods to not only feed our own population but help feed the world. A catastrophic outbreak of something like African swine fever or foot and mouth would not only be devastating to Canada. It would also be devastating for our commitments and our burden to help feed the world. That's why I believe that this legislation is so important.

Senators, thank you very much for having me back to talk about this bill, and I look forward to your questions. Thank you very much.

The Chair: Thank you very much Mr. Barlow.

We'll start questions and answers. You will have five minutes for both the question and answer, and then we'll go to rounds two and three as necessary. I'm going to take my right to ask the first question, if that's okay.

Mr. Barlow, we've heard testimony while looking at this bill about how biosecurity measures and responses on farms are voluntary, and we've heard that from Agriculture and Agri-Food Canada, or AAFC, and the Canadian Food Inspection Agency, or CFIA. We've recently received written information from an organization that previously testified that the measures and responses are mandatory. What do you read into this issue? How do you see it?

Mr. Barlow: Thank you very much, chair. That is true, a number of the biosecurity protocols that are in place are voluntary, but what makes agriculture unique is the stakeholder groups, whether that's the Canadian Pork Council, Dairy Farmers of Canada or Chicken Farmers of Canada. They also have mandatory protocols that they put in place on top of the federal and provincial regulations that are there, and those regulations are audited by a third party. It's not just that this is

Même le gouvernement actuel comprend la gravité de la situation et met en place des outils pour protéger les producteurs et les éleveurs. Encore une fois, il s'agit de protéger la biosécurité, la sécurité alimentaire et la chaîne d'approvisionnement.

Comme je l'ai dit, chers sénateurs, j'insiste sur un point : le projet de loi n'empêchera pas les gens de manifester. Il permettra plutôt d'envoyer un message de la Chambre des communes, et je l'espère, du Sénat, à l'ensemble du pays, à savoir que nous appuyons de tout cœur nos agriculteurs et nos éleveurs et que nous soutenons vigoureusement les stricts protocoles de biosécurité dans les fermes.

Nous devons apporter ces modifications, car lorsqu'il est question de sécurité alimentaire, il ne s'agit pas que de la sécurité alimentaire au pays. Le Canada fait partie des cinq pays qui non seulement produisent suffisamment de produits agricoles pour nourrir leur population, mais qui contribuent également à nourrir la planète entière. Une écloison de peste porcine africaine ou de fièvre aphteuse serait dévastatrice pour le Canada et compromettrait nos engagements et notre capacité à nourrir la planète. Voilà pourquoi le projet de loi est si important.

Chers sénateurs, je vous remercie de m'avoir invité à nouveau à témoigner sur le projet de loi. Je serai ravi de répondre à vos questions. Je vous remercie.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Barlow.

Nous allons maintenant passer aux séries de questions et réponses. Vous disposerez de cinq minutes pour poser vos questions et obtenir des réponses, puis nous passerons à la deuxième et troisième série de questions, au besoin. Je vais me prévaloir de mon droit de poser la première question, si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

Monsieur Barlow, dans le cadre de l'examen de ce projet de loi, nous avons entendu des témoignages qui indiquaient que les mesures et les réponses en matière de biosécurité dans les exploitations agricoles sont volontaires, et c'est Agriculture et Agroalimentaire Canada, ou AAC, et l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ou ACIA, qui nous a communiqué cette information. Nous avons récemment reçu des informations écrites de la part d'une organisation qui a déjà déclaré que les mesures et les réponses sont obligatoires au cours de son témoignage. Comment interprétez-vous cet enjeu? Comment voyez-vous la situation?

M. Barlow : Merci beaucoup, monsieur le président. Il est vrai qu'un certain nombre des protocoles de biosécurité mis en place sont volontaires, mais ce qui rend l'agriculture unique, ce sont les groupes d'intervenants, qu'il s'agisse du Conseil canadien du porc, des Producteurs laitiers du Canada ou des Producteurs de poulet du Canada. Ils ont également mis en place des protocoles obligatoires qui s'ajoutent à la réglementation fédérale et provinciale qui existe, et cette réglementation est

something that they have put on their producers, and the reason is twofold. The essence of this bill is to ensure the protection of the biosecurity and that we meet very strong food and animal health standards, but our producers would not be able to sell their products on the open market, and certainly with our free trade agreements around the world, if they did not meet these very detailed, mandatory programs.

I'll give you a couple of examples. Dairy Farmers of Canada has the proAction program. They adhere to a mandatory and coordinated national assurance framework. This framework is constantly evolving to reflect new practices as we've seen robotics and things that have been brought in for dairy farmers. This is part of the National Farm Animal Care Council, which has been assessed by that council.

The Chicken Farmers of Canada has the Raised by a Canadian Farmer On-Farm Food Safety Program, which follows very strict biosecurity measures to protect animal health and prevent infections from outside sources. These are mandatory rules that govern chicken farmers from coast to coast, and are top-notch gold standard requirements for biosecurity and disease prevention.

The Turkey Farmers of Canada has the On-Farm Food Safety Program, which is an extensive biosecurity measure, restricting access to people and animals to barns, disinfecting equipment, taking barn management and hygiene precautions. That is overseen, again, by the National Farm Animals Care Council's code of practice.

Last, the Canadian Pork Council has the National Swine Farm-Level Biosecurity Standard, which sets a world standard for mandatory protocol for producers to follow, which again, enables them to access markets through the Verified Canadian Pork certification program where biosecurity codes of practice are developed with various stakeholders, including Humane Canada, which has a seat on that council which develops those protocols.

Those are the ones I wanted to highlight, because those are the sectors of the industry that are most targeted. I think it shows how committed these groups are to ensuring that not only do they want to meet the voluntary standards, they want to go over and above and impose on themselves mandatory protocols to ensure that there is consumer confidence, as well as the confidence of our global trading partners where our markets are.

vérifiée par un tiers. Ce ne sont pas simplement des mesures qu'ils ont imposées à leurs producteurs, et ce, pour deux raisons. Le projet de loi vise essentiellement à assurer la protection de la bioécurité et à faire en sorte que nous respections des normes très strictes en matière d'aliments et de santé animale, mais nos producteurs ne seraient pas en mesure de vendre leurs produits sur le marché libre et certainement dans le cadre des accords de libre-échange que nous avons conclus partout dans le monde, s'ils ne respectaient pas ces programmes obligatoires très détaillés.

Je vais vous donner quelques exemples. Les Producteurs laitiers du Canada mettent en œuvre le programme proAction. Ils souscrivent à un cadre national d'assurance obligatoire et coordonné, et ce cadre évolue constamment pour rendre compte des nouvelles pratiques, comme nous l'avons vu dans le cas de la robotique et des mesures qui ont été mises en place pour les producteurs laitiers. Ce cadre fait partie du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage qui l'a évalué.

Les Producteurs de poulet du Canada mettent en œuvre le programme de salubrité alimentaire à la ferme appelé Élevé par un producteur canadien, qui respecte des mesures de bioécurité très strictes pour protéger la santé des animaux et prévenir les infections provenant de sources extérieures. Ce sont des règles obligatoires qui régissent les producteurs de poulet d'un océan à l'autre, et ce sont des exigences de premier ordre en matière de bioécurité et de prévention des maladies.

Les Éleveurs de dindon du Canada mettent en œuvre le programme de salubrité alimentaire à la ferme, qui constitue une mesure de bioécurité exhaustive. Cette mesure limite l'accès des personnes et des animaux aux étables, assure la désinfection des équipements et préconise la prise de précautions en matière de gestion et d'hygiène des bâtiments de ferme. Là encore, ce travail est supervisé à l'aide du code de pratique du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage.

Enfin, le Conseil canadien du porc met en œuvre la Norme nationale de bioécurité pour les fermes porcines qui établit une norme mondiale en matière de protocole obligatoire à suivre par les producteurs, un protocole qui leur permet d'avoir accès aux marchés par l'intermédiaire du programme de certification appelé Porc canadien vérifié, dans le cadre duquel des codes de pratique en matière de bioécurité sont élaborés en collaboration avec divers intervenants, y compris Animaux Canada, qui est membre de ce conseil et qui élabore ces protocoles.

Voilà les associations que je voulais souligner, parce qu'elles appartiennent aux secteurs de l'industrie qui sont les plus ciblés. Je pense que cela montre à quel point ces groupes sont déterminés à faire en sorte que non seulement ils aient la volonté de respecter les normes volontaires, mais aussi qu'ils souhaitent aller plus loin et s'imposer des protocoles obligatoires pour garantir la confiance des consommateurs, ainsi que celle de nos

The Chair: Are you aware of mandatory notification if an outbreak occurs?

Mr. Barlow: Absolutely. The Canadian Food Inspection Agency must be made aware of any outbreak. I think that's going to be a discussion for another issue. I don't think the CFIA has the resources to meet — we really saw that with the outbreak of avian flu, where their resources were stretched very thin.

I will give you an example. In the rules of CFIA, if there's an outbreak or a noted case of avian flu, they're supposed to be in that barn and culling that flock within 48 hours. In the most recent case in the Fraser Valley, at times it was up to two weeks before CFIA could get there.

The Chair: Thank you.

Senator Simons: Thank you, Mr. Barlow, for drawing our attention to these issues of biosecurity, which I think were eye opening for some of us.

I had different questions I wanted to ask, but following up from what the chair said, I'm still a bit perplexed. When you say that these programs are mandatory — and perhaps it's not fair to ask you this question, but I think that you and Senator Black opened the door to it — mandatory how? How are they inspected? How are they enforced? What are the punishments if you break the rules? Because the CFIA repeatedly refers to this as voluntary. When you're saying the producers' associations have their own mandatory codes, who mandates them, and what are the consequences if you don't meet those goals?

Mr. Barlow: Thank you very much for the question, senator. Each one of these industries will have a different oversight from a different council. As I said, with a couple of them, it is the Canadian Pork Council that does that. On the beef side, it's the Canadian Roundtable for Sustainable Beef and it's the National Farm Animal Care Council. They all have a different oversight or administrator that would develop these protocols.

The consequences of not meeting these are very much financial. If you don't meet these standards, you are not able to sell your product, so there's not a producer out there who is

partenaires commerciaux mondiaux là où se trouvent nos marchés.

Le président : Êtes-vous au courant de la déclaration obligatoire en cas d'écllosion?

M. Barlow : Absolument. L'Agence canadienne d'inspection des aliments doit être mise au courant de toute écllosion. Je pense que c'est une discussion que nous aurons à propos d'un autre enjeu. Je ne crois pas que l'ACIA ait les ressources nécessaires pour répondre... Nous l'avons vraiment constaté pendant l'écllosion de grippe aviaire, au cours de laquelle ses ressources étaient trop sollicitées.

Je vais vous donner un exemple. Selon les règles de l'ACIA, s'il y a une écllosion ou un cas notoire de grippe aviaire, ils sont censés se rendre dans ce bâtiment de ferme et abattre ce troupeau dans les 48 heures qui suivent. Dans le cas le plus récent qui est survenu dans la vallée du Fraser, deux semaines se sont parfois écoulées avant que l'ACIA puisse se rendre sur place.

Le président : Je vous remercie de vos réponses.

La sénatrice Simons : Je vous remercie, monsieur Barlow, d'avoir attiré notre attention sur ces questions de biosécurité qui, selon moi, ont ouvert les yeux de certains d'entre nous.

J'avais différentes questions à poser, mais pour faire suite à ce que le président a dit, je précise que je suis encore un peu perplexe. Quand vous dites que ces programmes sont obligatoires — et il n'est peut-être pas juste de vous poser cette question, mais j'estime que vous et le sénateur Black avez ouvert la porte à cette interrogation —, de quelle façon sont-ils obligatoires? Comment sont-ils inspectés? Comment leur application est-elle contrôlée? Quelles sanctions sont imposées si vous ne respectez pas les règles? Parce que l'ACIA a soutenu à maintes reprises que ces programmes étaient volontaires. Lorsque vous dites que les associations de producteurs mettent en œuvre leurs propres codes de pratique obligatoires, qui impose ces codes, et quelles sont les conséquences qu'un producteur subit s'il n'atteint pas ces objectifs?

M. Barlow : Je vous remercie beaucoup de votre question, madame la sénatrice. Chacune de ces industries fera l'objet d'une surveillance différente menée par un conseil différent. Comme je l'ai indiqué, dans deux ou trois cas, c'est le Conseil canadien du porc qui s'en occupe. En ce qui concerne la viande de bœuf, il s'agit de la Table ronde canadienne sur le bœuf durable et du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage. Tous les secteurs sont soumis à une surveillance ou à un administrateur différent qui élabore ces protocoles.

Le non-respect de ces protocoles entraîne d'importantes conséquences financières. Si vous ne respectez pas ces normes, vous ne pourrez pas vendre votre produit. Par conséquent, aucun

raising these animals at this level who is just doing it as a hobby. To meet these standards, it's very serious and expensive.

I've been to a number of farms this summer, as I know you have. When I go to a chicken farm, I'm wearing a full hazmat suit and spraying my boots. It was the same thing at a potato farm in P.E.I. this weekend. Those are the steps they take. The consequences, again, are that you are not able to sell your products.

Senator Simons: Are there regular inspections? How do we know this is being enforced? When you say you're not able to sell, what does that mean? If you're a supply market thing, I suppose there's quota, but what stops you, if you're a cattle producer, from being able to sell your cattle to slaughter?

Mr. Barlow: If you try to sell your cattle, your hogs or your chickens — on the cattle side you're going to an auction or going to the feedlot — they will not buy those animals if you have not been verified and certified. It's the same for any livestock. They are regularly inspected, and I would say they are inspected on two levels. They are inspected by the council, their oversight, which has inspectors to take on that work, but also by the Canadian Food Inspection Agency, and I can tell you that it's not always easy —

Senator Simons: CFIA has told us it's voluntary.

Mr. Barlow: I realize that, but they're still inspecting those farms.

Senator Simons: I appreciate your concern for biosecurity, and I think all of us around the table have come to understand how important this is, especially in an era of zoonotic viruses jumping the species barrier. I've seen some really disturbing stories from the United States last week about the number of dairy workers and poultry workers who are getting forms of avian influenza from working with animals. I mean, that's very concerning in the wake of the COVID pandemic.

Do you feel that there are other steps we should be taking to ensure biosecurity on farms, whether that is making more of these protocols mandatorily enforced by the government or whether that is ensuring not just the trespassers don't bring in viruses but that there are strict protocols to ensure others who are coming on to farm don't bring in viruses?

producteur qui élève ces animaux à ce niveau n'applique ces normes simplement pour passer le temps. Le respect de ces normes est très sérieux et très coûteux.

J'ai visité un certain nombre d'exploitations agricoles cet été, tout comme vous, je le sais. Lorsque je visite une ferme avicole, je porte une combinaison de protection complète, et je vaporise mes bottes. J'ai fait la même chose quand j'ai visité une exploitation de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard en fin de semaine. Ce sont les mesures qu'ils prennent. Je précise encore une fois que les conséquences consistent à ne pas pouvoir vendre ses produits.

La sénatrice Simons : Y a-t-il des inspections régulières? Comment savons-nous que ces normes sont appliquées? Lorsque vous dites qu'un producteur n'est pas en mesure de vendre ses produits, qu'est-ce que cela signifie? Si vous êtes un fournisseur, je suppose qu'il y a des quotas, mais si vous êtes un éleveur de bovins, qu'est-ce qui vous empêche de vendre votre bétail à l'abattoir?

M. Barlow : Si vous essayez de vendre votre bétail, vos porcs ou vos poulets — du côté des bovins, vous allez à une vente aux enchères ou au parc d'engraissement —, ils n'achèteront pas ces animaux si vos opérations n'ont pas été vérifiées et certifiées. C'est la même chose pour n'importe quels animaux d'élevage. Ils sont inspectés régulièrement, et je dirais qu'ils le sont à deux niveaux. Ils sont inspectés par le conseil qui assure une supervision et qui dispose d'inspecteurs pour faire ce travail, mais aussi par l'Agence canadienne d'inspection des aliments, et je peux vous dire que ce n'est pas toujours facile...

La sénatrice Simons : L'ACIA nous a dit que ce processus était volontaire.

M. Barlow : Je le sais, mais ils continuent d'inspecter ces exploitations agricoles.

La sénatrice Simons : Je comprends votre préoccupation concernant la biosécurité, et je crois que chacun de nous assis à la table en est venu à comprendre à quel point la biosécurité est importante, surtout à une époque où les virus zoonotiques franchissent la barrière des espèces. J'ai vu la semaine dernière des histoires vraiment troublantes provenant des États-Unis au sujet du nombre de travailleurs de l'industrie laitière et de l'industrie avicole qui contractent des formes d'influenza aviaire en travaillant avec des animaux. Je veux dire, cette situation est très préoccupante dans la foulée de la pandémie de COVID.

Pensez-vous qu'il y a d'autres mesures que nous devrions prendre pour assurer la biosécurité dans les exploitations agricoles, qu'il s'agisse de rendre un plus grand nombre de ces protocoles obligatoires et de faire en sorte que le gouvernement contrôle leur application ou de veiller non seulement à ce que les intrus ne propagent pas de virus, mais aussi à ce que des protocoles stricts soient suivis pour garantir que les autres

Mr. Barlow: I believe we have to look at every tool available. This is one tool. We looked at a number of options before we came up with this private member's bill, including looking at the Criminal Code, looking at grain and including that. As you know, a private member's bill is not always easy. Amending the Health of Animals Act looked as if it covered a lot of what we were trying to accomplish without going too broad.

To answer the first part of your question, I believe that with the two levels we have on the voluntary and the additional mandatory, we do have that covered. Again, these things are fluid; they change as new issues arise.

To the second part of your question, those people who come on the farm who are lawfully there are already protected. Again, that's why we put this in here. They understand the protocols, whether they're delivering fertilizer or working with those animals — a dairy farmer having his milk picked up. Those people already know and follow those protocols, and they are well trained to meet those protocols.

Senator Simons: It seems to me that if we're seriously concerned about cross-contamination, the far more dangerous vector are the people who are habitually going onto farms and habitually going from farm to farm versus the extraordinarily rare occurrence, statistically speaking, of protesters bringing in a contagion.

I'll go on a second round, thank you.

Senator Marshall: Thank you, Mr. Barlow, for being here.

I think all of my questions so far have been focused on clause 9.1, because it has a very narrow focus. In your opening remarks, you indicated — and I understand; you said it doesn't prohibit protests because the phrase "that could reasonably be expected to result in the exposure" is there — so I understood that part. But the amendment also refers to persons "without lawful authority or excuse." I've heard the bill should apply to everyone on farms, not just the people who are unauthorized. I had understood there was some consideration of an amendment of that nature.

personnes qui entrent dans les exploitations agricoles ne soient pas porteuses de virus?

M. Barlow : Je crois que nous devons examiner tous les outils disponibles. Cette approche est un outil parmi tant d'autres. Nous avons examiné un certain nombre d'options avant de présenter ce projet de loi d'initiative parlementaire, y compris l'examen de la question des céréales et de son inclusion dans le Code criminel. Comme vous le savez, il n'est pas toujours facile de faire adopter un projet de loi d'initiative parlementaire. La modification de la Loi sur la santé des animaux semblait couvrir une grande partie de ce que nous tentions d'accomplir sans aller trop loin.

Pour répondre à la première partie de votre question, je pense que, grâce aux deux niveaux de protocoles qui existent, l'un volontaire auquel s'ajoute un autre protocole obligatoire, cet aspect est couvert. Je précise encore une fois que ces questions sont fluides; elles changent à mesure que de nouveaux problèmes surgissent.

Pour répondre à la deuxième partie de votre question, les gens qui visitent la ferme légalement sont déjà protégés. Je mentionne encore une fois que c'est la raison pour laquelle nous avons inclus ces dispositions dans le projet de loi. Ces personnes comprennent les protocoles à suivre, qu'ils livrent de l'engrais, qu'ils travaillent avec ces animaux ou qu'ils ramassent le lait d'un producteur laitier. Ces gens connaissent et suivent déjà ces protocoles, et ils sont bien formés pour les respecter.

La sénatrice Simons : Il me semble que si nous sommes sérieusement préoccupés par la contamination croisée, le vecteur le plus dangereux est celui des personnes qui se rendent habituellement dans les exploitations agricoles et qui se déplacent habituellement d'une ferme à l'autre, par opposition aux cas extraordinairement rares, statistiquement parlant, de manifestants qui propagent une contagion.

Je poursuivrai mes questions au cours de la deuxième série de questions. Je vous remercie de vos réponses.

La sénatrice Marshall : Je vous remercie de votre présence, monsieur Barlow.

Je pense que toutes les questions que j'ai posées jusqu'à maintenant ont porté sur l'article 9.1, parce qu'il a une portée très limitée. Au cours de votre déclaration préliminaire, vous avez indiqué la condition qui s'applique — et je comprends que vous avez dit que cela n'interdit pas les manifestations parce que l'expression « lorsque ce fait risquerait vraisemblablement d'exposer les animaux » est présente —, alors j'ai compris cette partie. Mais l'amendement fait aussi allusion aux personnes « sans autorisation ou excuse légitime ». J'ai entendu dire que le projet de loi devrait s'appliquer à toute les personnes qui se trouvent dans des exploitations agricoles, et pas seulement aux personnes non autorisées. J'avais cru comprendre qu'on envisageait de présenter un amendement de cette nature.

Could you speak to that? Because that section is so narrow. Why wasn't it broadened, and why wasn't the amendment accepted? Could you elaborate on that?

Mr. Barlow: Certainly. I was asked this question a number of times when I was here the initial time, but I understand you weren't part of that.

That amendment was turned down at our Agriculture Committee in the House of Commons. The only party that supported that was the NDP. I'll be really upfront with this, because I've answered this a number of times: That amendment put forward does nothing to improve the bill. In my opinion, it was a way to delay the passage of this legislation by trying to have an amendment there.

As I said, those who are lawfully on farms already understand and follow very strict protocols. This is to address those who are unlawfully on farms. Again, whistle-blowers are not impacted by this, because they are lawfully on farms; they are farm family or a farm employee.

I should mention this as well: Mr. Francis Drouin, the Parliamentary Secretary to the Minister of Agriculture and Agri-Food, made this comment:

I just have a comment on the overall amendment from my perspective. While we support the objective —

Senator Marshall: Why make the amendment, then? I find that section to be really narrow, so who proposed the amendment?

Mr. Barlow: The mover of the amendment to change it, which is the question that has been asked a number of times, was Alistair MacGregor of the NDP.

Senator Marshall: And it was rejected?

Mr. Barlow: That's correct.

Senator Marshall: Was it supported by — we've had farmers here who support this bill, but did they support that amendment?

Mr. Barlow: No.

I need to be clear again: The only people who are asking for this amendment are the animal activists who are trying to shut down animal agriculture.

Pourriez-vous nous en parler? Parce que cet article a une portée très limitée. Pourquoi cette portée n'a-t-elle pas été élargie, et pourquoi l'amendement n'a-t-il pas été accepté? Pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

M. Barlow : Certainement. On m'a posé cette question à plusieurs reprises lorsque j'ai comparu devant vous la première fois, mais je crois comprendre que vous n'avez pas participé à cette séance.

Cet amendement a été rejeté par le Comité de l'agriculture de la Chambre des communes. Le seul parti qui a appuyé l'amendement est le NPD. Je vais être très franc avec vous, car j'ai répondu à cette question à plusieurs reprises: l'amendement proposé n'améliorait en rien le projet de loi. À mon avis, c'était une façon de retarder l'adoption du projet de loi en essayant d'y apporter un amendement.

Comme je l'ai déclaré, ceux qui se trouvent dans des exploitations agricoles légalement comprennent et suivent déjà des protocoles très stricts. Le projet de loi vise les personnes qui se trouvent dans des exploitations agricoles illégalement. Là encore, les dénonciateurs ne sont pas touchés par cette mesure, parce qu'ils se trouvent dans des exploitations agricoles légalement; ce sont des membres de la famille d'agriculteurs ou des employés agricoles.

Je dois aussi mentionner que M. Francis Drouin, le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, a fait le commentaire suivant :

J'ai un commentaire sur le principe général de l'amendement. Bien que nous appuyions son intention...

La sénatrice Marshall : Pourquoi cet amendement a-t-il été proposé alors? Je trouve que la portée de cet article est très limitée, alors qui a proposé l'amendement?

M. Barlow : L'auteur de l'amendement visant à modifier l'article, c'est-à-dire la question qui a été posée à plusieurs reprises, était Alistair MacGregor, du NPD.

La sénatrice Marshall : Et il a été rejeté?

M. Barlow : C'est exact.

La sénatrice Marshall : Était-il appuyé par... Nous avons reçu des agriculteurs qui appuient le projet de loi, mais appuyaient-ils cet amendement?

M. Barlow : Non.

Je dois encore une fois être clair à ce sujet : les seules personnes qui demandent cet amendement sont les défenseurs des droits des animaux qui essaient de mettre fin à l'agriculture animale.

I've dealt with this for many, many years. They are not trying to improve animal health. They are not trying to improve livestock and animal husbandry. Their goal is to shut down animal agriculture in this country and North America. The only people who are asking for this amendment are those anti-animal agriculture activists.

Farmers unanimously support this legislation. I have not spoken to a single farmer or rancher who opposes this as written.

Senator Marshall: The trouble is with the narrow focus. It's "persons without lawful authority" and "could be reasonably expected to result in the exposure."

Thank you very much. I will go on a second round.

Senator Pate: Thank you, Mr. Barlow, for being with us.

As others have said, we all agree on the devastating impact of infectious disease and don't want to see any of those kinds of outbreaks on farms or anywhere, quite frankly. The impacts of those, not only on individual farmers but on the national economy, are of concern to many of us.

But we've heard testimony here — and I understand you did on the House side as well — that one of the biggest threats is actually migratory birds. In fact, one of the most significant outbreaks — which has been quoted as one of the reasons for needing this bill — involved a migratory bird.

So instead of continuing down this route, what do you think of the idea of looking at legislation wherein instead of the primary purpose being the regulation of folks coming onto the land — because we've also heard that enforcement, as Senator Simons said, is voluntary — we look at other mechanisms of standardizing biosecurity measures, of assisting farmers in implementing those standards and other measures? Did you look at those as well before coming up with this bill?

Mr. Barlow: Like I said, we looked at a number of different options. I will admit that we didn't look at how to control migratory birds. That is one of the main causes of avian flu, for example. That would be a major concern. I don't know what we would do for that legislatively.

Je gère ces pressions depuis de très nombreuses années. Ces gens ne tentent pas d'améliorer la santé des animaux. Ils ne tentent pas d'améliorer l'élevage du bétail et des animaux. Leur objectif est de mettre fin à l'élevage au Canada et en Amérique du Nord. Les seules personnes qui demandent cet amendement sont les militants qui s'opposent à l'agriculture animale.

Les agriculteurs appuient ce projet de loi à l'unanimité. Je n'ai pas parlé à un seul agriculteur ou éleveur qui s'oppose à la formulation du projet de loi.

La sénatrice Marshall : Le problème, c'est que la portée de l'article est limitée. Il s'agit des mentions suivantes : « pénétrer, sans autorisation » et « lorsque ce fait risquerait vraisemblablement d'exposer ».

Je vous remercie beaucoup de vos précisions. Je poursuivrai mes questions au cours de la deuxième série de questions.

La sénatrice Pate : Je vous remercie, monsieur Barlow, de vous être joint à nous.

Comme d'autres l'ont dit, nous reconnaissons tous les effets dévastateurs des maladies infectieuses et, très franchement, nous ne voulons pas voir ce genre d'éclosions dans des exploitations agricoles ou ailleurs. Les répercussions de ces éclosions, non seulement sur les agriculteurs, mais aussi sur l'économie nationale, préoccupent bon nombre d'entre nous.

Toutefois, nous avons entendu des témoignages — et je crois comprendre que vous en avez entendu aussi du côté de la Chambre — selon lesquels les oiseaux migrateurs sont en fait l'une des plus grandes menaces pour la santé animale. En fait, l'une des plus importantes éclosions — qui a été citée comme l'une des raisons pour lesquelles le projet de loi est nécessaire — était liée à un oiseau migrateur.

Alors, au lieu de continuer dans cette voie, que pensez-vous de l'idée d'examiner une mesure législative où, au lieu de viser principalement à réglementer les gens qui pénètrent sur les terres — parce que nous avons également entendu dire que l'application de la loi est volontaire, comme l'a mentionné la sénatrice Simons —, nous envisageons d'autres mécanismes pour normaliser les mesures de biosécurité et pour aider les agriculteurs à mettre en œuvre ces normes et d'autres mesures? Avez-vous également examiné ces mécanismes avant de présenter ce projet de loi?

M. Barlow : Comme je l'ai déclaré, nous avons examiné un certain nombre d'options. Je vous avoue que nous ne nous sommes pas penchés sur la façon de contrôler les oiseaux migrateurs. C'est l'une des principales causes de la grippe aviaire, par exemple. Ce serait une préoccupation majeure, mais je ne sais pas ce que nous pourrions faire à cet égard, sur le plan législatif.

Again, I really have to stress this point where you keep saying that enforcement is voluntary. Enforcement is not voluntary. From the federal perspective, the CFIA protocols are voluntary, but each agriculture industry sector group has their own mandatory protocols in place. So I would encourage senators not to have in your mind that this is voluntary, because that simply isn't true. Enforcing these biosecurity protocols is mandatory.

Senator Pate: You're on record as stating that this bill is to support farmers' mental health by preventing trespass on their farms. Today, you repeated that your interest is not in preventing protesters, but when you were asked if protesters who are following biosecurity protocols should still be penalized, even if they don't pose a biosecurity risk, you stated in the House of Commons that they should because of the mental health impacts those kinds of intrusions have on farmers.

To me, those statements seem to demonstrate, at the very least, some ambivalence in terms of your approach but also that the bill's purpose is clearly not just to focus on the protection of farms from biosecurity threats but to penalize protesters.

If you want to legislate to support farmers' mental health, what other avenues are available or that you examined in terms of how the federal government could go about that?

Mr. Barlow: We actually had a portion of the private member's bill the first time we did this in the previous Parliament that included mental health — having that in the mandate of Farm Credit Canada. In the discussions with my colleagues from the other parties, they just felt that it broadened the bill a bit too much, so we voluntarily took that out.

Again, senators, there are real consequences when these trespassers come on farms, absolutely. They are putting the biosecurity of farmers at risk, but there are also very real consequences to the mental health of the farmers who are dealing with this. It is twofold. I don't think anyone expects to get up in the morning to check your barn and see 40 people who have broken into your property and are stealing your animals. As Mr. Perron of the Bloc Québécois eloquently said in his speech in the House:

Can you imagine waking up in the morning, walking downstairs in your own house and having there a group stealing your pets?

Là encore, je dois vraiment insister sur le fait que vous ne cessez de dire que l'application de la loi est volontaire. L'application de la loi n'est pas volontaire. Du point de vue du gouvernement fédéral, les protocoles de l'ACIA sont volontaires, mais chaque groupe du secteur agricole a mis en place ses propres protocoles obligatoires. J'encourage donc les sénateurs à ne pas penser que ces protocoles sont volontaires, parce que ce n'est tout simplement pas vrai. L'application de ces protocoles de biosécurité est obligatoire.

La sénatrice Pate : Vous avez déclaré que ce projet de loi visait à soutenir la santé mentale des agriculteurs en empêchant les intrusions dans leurs exploitations. Vous avez aujourd'hui répété que vous ne cherchiez pas à empêcher les personnes de manifester. Toutefois lorsqu'on vous a demandé, devant la Chambre des communes, si les personnes qui respectent les protocoles en place devraient être pénalisées même si elles ne présentent pas de risque pour la biosécurité, vous avez déclaré qu'elles devraient l'être en raison des conséquences de ce type d'intrusion sur la santé mentale des agriculteurs.

Ces déclarations me semblent démontrer, à tout le moins, que votre approche est ambivalente, mais aussi que le projet de loi ne vise manifestement pas seulement à protéger les exploitations agricoles contre les menaces liées à la biosécurité, mais aussi à pénaliser les manifestants.

Si vous souhaitez légiférer pour soutenir la santé mentale des agriculteurs, existe-t-il d'autres solutions ou avez-vous étudié d'autres mesures que le gouvernement fédéral pourrait mettre en œuvre à cet effet?

M. Barlow : Lors de la législature précédente, la première fois que nous avons examiné cette question, une partie du projet de loi d'initiative parlementaire parlait de la santé mentale, car cet enjeu faisait partie du mandat de Financement agricole Canada. Lors des discussions que j'ai eues avec mes collègues des autres partis, ces derniers ont déclaré que l'inclusion de cette question élargissait selon eux un peu trop la portée du projet de loi. Nous avons donc volontairement éliminé cet aspect.

Encore une fois, honorables sénateurs, la présence de ces intrus dans les exploitations a des conséquences réelles, c'est indéniable. Ils créent un risque pour la biosécurité des agriculteurs, mais il y a également des conséquences très réelles sur la santé mentale des agriculteurs qui sont confrontés à ce problème. Il y a deux dimensions. Je ne pense pas que quiconque s'attende, en se levant le matin pour inspecter sa grange, à voir 40 personnes qui se sont introduites dans sa propriété et qui volent ses animaux. Comme l'a dit avec éloquence M. Perron du Bloc québécois dans son discours à la Chambre :

Imaginez que vous vous réveilliez un matin, que vous descendiez à l'étage inférieur de votre maison et qu'un groupe de personnes soit en train de vous voler vos animaux de compagnie.

We would never say that was acceptable, but for some reason, we're playing with this in terms of this being a different set of circumstances. It's not.

But you also have to realize something. I saw this with bovine spongiform encephalopathy, or BSE, in my own riding, but I've talked to many farmers and when you have an outbreak of an animal virus, you have to euthanize, on the bird side, hundreds of thousands of animals. That is crushing. They don't take that lightly. They have worked every day to ensure the health of their animals. It is their livelihood. The impact on the family of having to euthanize a herd of cows, a flock of birds, a barn of pigs is devastating. There is a mental health aspect to it.

Senator Richards: Thank you very much for being here.

I have a little summer home where I have a couple of acres of grain and a little shed. I wouldn't want anyone trespassing on that. It's not much, but if someone came in and they tore it all apart, I would be pretty angry, too. You have already gotten to the crux of that problem. I look at this as not so much as trespassing to protect animals, the underlying motivation is to destroy the very industry that they are protesting. In its own way, as slight as they might seem to think it is, it's a terror tactic. That's how I look at this bill.

Protesting is fine, but breaking into someone's place to protest should not be allowed, and I don't know if this bill actually says that, but I think this is what the underlying focus of the bill probably wants to be.

Mr. Barlow: Yes, certainly one element that we could help to address is focusing on ensuring that protesters understand the consequences of their activities and that there are costs to that. As I have said here previously, there are existing penalties in place in some provinces, but there's no national standard, which is why we did this as an amendment to the Health of Animals Act.

The protesters come onto a farm and film the activities they are doing, and sometimes they are killing animals. Inadvertently, perhaps, but when you walk into a chicken barn as 40 people, they flock to the opposite end and often trample each other. They are often doing more harm than good. For them, the current deterrents that are in place are the cost of doing business for these groups. I had a statistic here last time, and I'm happy to share that information again. In the United States, these groups fundraised \$800 million off protesting on farms.

Nous n'estimerions jamais que c'est acceptable, mais pour une raison ou une autre, nous essayons de prétendre que cette situation est différente. Ce n'est pas le cas.

Il faut également se rendre compte d'une chose. Je l'ai constaté avec l'encéphalopathie spongiforme bovine dans ma propre circonscription, mais je me suis entretenu avec de nombreux agriculteurs et en cas d'éclosion d'un virus zoophile, ils doivent euthanasier, dans le cas des oiseaux, des centaines de milliers d'animaux. C'est un drame. Ils ne prennent pas ces choses à la légère. Ils travaillent tous les jours pour assurer la santé de leurs animaux. C'est leur gagne-pain. Les répercussions de l'euthanasie de l'intégralité d'un troupeau de vaches, d'un poulailler ou d'une porcherie sur leur famille sont dévastatrices. Ces actes ont donc des répercussions sur leur santé mentale.

Le sénateur Richards : Merci beaucoup d'être présent.

J'ai une petite résidence d'été où j'ai quelques hectares de céréales et un petit hangar. Je n'aimerais pas que quelqu'un s'y introduise. Ce n'est pas grand-chose, mais si quelqu'un entrait dans ma propriété et la saccageait, je serais également très en colère. Vous avez déjà abordé le cœur du problème. J'estime que la question n'est pas tant la protection des animaux contre l'intrusion, mais la motivation sous-jacente, qui est la destruction de l'industrie même contre laquelle ils protestent. Ils pensent peut-être que leurs actions ne sont pas si graves, mais d'une certaine manière, il s'agit de tactiques terroristes. Voilà comment j'envisage ce projet de loi.

On a le droit de protester, mais nous ne devrions pas permettre que l'on s'introduise chez quelqu'un pour le faire. Je ne sais pas si ce projet de loi le dit, mais je pense que c'est là son objectif sous-jacent.

M. Barlow : Oui, nous pourrions notamment veiller à ce que les manifestants comprennent les conséquences de leurs actes et les coûts qu'ils entraînent. Comme je l'ai déjà dit ici, des sanctions existent dans certaines provinces, mais il n'y a pas de norme nationale, et c'est pourquoi nous avons proposé cet amendement à la Loi sur la santé des animaux.

Les manifestants pénètrent dans les exploitations et filment leurs activités, et parfois ils tuent des animaux. Ils le font peut-être par inadvertance, mais lorsque 40 personnes entrent dans un poulailler, souvent, les volailles se regroupent à l'autre bout de l'installation et se piétinent. Ils font souvent plus de mal que de bien. Pour eux, les mesures dissuasives sont actuellement le coût de leurs activités. La dernière fois que j'ai comparu devant vous, j'ai présenté une statistique et je vais vous la communiquer à nouveau. Aux États-Unis, ces groupes ont récolté 800 millions de dollars en protestant dans des exploitations agricoles.

In contrast, the cost to Canadian farmers is far more impactful. As I said, with an outbreak of African swine fever in Canada, that would be hundreds of billions of dollars to the Canadian economy and the complete loss of Canada's pork industry.

Senator Richards: If trespassers went onto a chicken farm, and were caught doing so and taking photographs or video, or whatever they are doing, would the farmer be obligated — or by his conscience — to destroy those animals?

Mr. Barlow: Very possibly, depending on which province they're in. Because they have come in and if they didn't follow protocol, they would likely have to euthanize that entire barn.

Senator Richards: Thank you.

Senator McNair: Mr. Barlow, thank you for being here for a second time. I appreciate you appearing in person.

Like Senator Marshall, I am struggling with the text of clause 9.1. We did hear from the Canadian Food Inspection Agency that the greatest risk to animals is transmitted from farm to farm, from workers, suppliers, machinery, et cetera, going between the farms, and from birds and wildlife. In other words, not from people present illegally.

Keeping that in mind, for me, at least, this struggle is without lawful authority or excuse. Listening to your opening comments today, you mentioned that we must minimize collision points, and we get that. Contact points would be another way of describing it. If that truly is the goal, doesn't a broader application make sense if the intent is to enhance biosecurity and limit those collision points?

Mr. Barlow: I should have been clear with this, too. We didn't come up with this language just willy-nilly. When we developed this legislation, we were very detailed in how we worded it. To the senators, this wording comes from the existing language of the Health of Animals Act, as well as the controls of diseases and toxic substances acts.

The prohibition section of that bill says:

No person shall knowingly enter a building or other enclosed place in contravention of a notice affixed under this section, unless the person has a right of entry or way into the building or place or any part thereof or an inspector or officer has authorized the entry.

En revanche, le coût pour les agriculteurs canadiens est bien plus important. Comme je l'ai dit, une épidémie de peste porcine africaine au Canada coûterait des centaines de milliards de dollars à l'économie canadienne et entraînerait la perte de l'intégralité de l'industrie porcine du pays.

Le sénateur Richards : Si des intrus pénètrent dans un élevage de poulets et sont surpris en train de prendre des photos ou des vidéos, ou quoi que ce soit d'autre, l'éleveur est-il obligé de détruire ces animaux, ou sa conscience lui impose-t-elle de le faire?

M. Barlow : C'est tout à fait possible, selon la province dans laquelle il se trouve. Si ces personnes sont venues et n'ont pas suivi les protocoles, il devra probablement euthanasier l'ensemble des animaux.

Le sénateur Richards : Merci.

Le sénateur McNair : Monsieur Barlow, je vous remercie d'être présent pour la deuxième fois. Merci d'être venu en personne.

Comme la sénatrice Marshall, l'article 9.1 me pose problème. L'Agence canadienne d'inspection des aliments nous a dit que le plus grand risque pour les animaux était la transmission d'une exploitation à l'autre, par les travailleurs, les fournisseurs, les machines, et ainsi de suite, entre les exploitations, et par les oiseaux et la faune. En d'autres termes, il ne s'agit pas des personnes qui s'introduisent illégalement dans les exploitations.

Cela dit, ce qui me pose problème est la partie du projet de loi qui dit « sans autorisation ou excuse légitime ». Dans vos observations liminaires d'aujourd'hui, vous avez dit que nous devons réduire au minimum les points de collision, et nous le comprenons. On pourrait également parler de points de contact. Si tel est vraiment l'objectif, ne serait-il pas logique d'élargir la portée de cette section pour renforcer la biosécurité et limiter ces points de collision?

M. Barlow : J'aurais dû m'exprimer plus clairement sur ce point également. Nous n'avons pas proposé ce libellé au hasard. Lorsque nous avons élaboré ce texte de loi, nous l'avons formulé de manière très détaillée. Je précise aux sénateurs que ce libellé est tiré des dispositions existantes de la Loi sur la santé des animaux, ainsi que des lois sur la lutte contre les maladies et les substances toxiques.

L'article relatif à l'interdiction de ce projet de loi se lit comme suit :

Il est interdit, à moins d'avoir le droit de passage ou d'y entrer, de pénétrer sans la permission de l'inspecteur ou de l'agent d'exécution dans un lieu tout en sachant qu'il fait l'objet de l'affichage prévu au présent article.

This language is in the parts of the Act titled, “Notice forbidding entry,” section 7, and “Notice forbidding entry without permission.” This isn’t language we put together because we were trying to be restrictive, this is language we took directly from existing legislation and transferred into our amendment to the Health of Animals Act. We wanted to be consistent with the language, we didn’t want to bring in something that was completely inconsistent with the existing language of the bill as it stood.

Senator McNair: In the 43rd Parliament, in Bill C-205, I think it was, the amendment was made to take that language out. Is that correct?

Mr. Barlow: That is correct.

Senator McNair: From my perspective, you indicated that it does nothing to improve the bill by taking that language out. One thing it does do, potentially, is removing the likelihood of the success of a constitutional challenge, does it not? Because you’re not specifically focused on one group of people, which is illegal trespassers.

Mr. Barlow: To the first part of your question or your statement, yes, it was included in the previous Bill C-205, but on this subsequent, I had much greater discussion with my Liberal and Bloc colleagues, who also did not support the inclusion of that amendment. As I mentioned, MP Francis Drouin had a very strong comment on why that amendment does not belong, so that’s why there is the difference between Bill C-205 and Bill C-275.

On the constitutionality side, senators would know, there are two things. No province has approached me with concerns about impugning on their jurisdiction. In fact, my conversations with the agriculture ministers across Canada have been very supportive, even in regions where they have their own legislation, like Alberta and Saskatchewan, for example, but any time that we develop a private member’s bill, it is highly scrutinized by the law clerk, who would see if it meets the standard of being constitutional. We worked very closely with the law clerk’s office to ensure that this private member’s bill met that standard, and I trust the experts in the law clerk’s office to ensure that any private member’s bill that we put forward will meet that scrutiny.

Senator McNair: You’re talking above and beyond a Charter statement.

Ce libellé figure dans les parties de la loi intitulées « Avis d’interdiction d’accès », article 7, et « Idem ». Nous n’avons pas rédigé ce libellé en essayant de restreindre les choses, mais en nous inspirant directement de la loi existante et en l’intégrant dans notre amendement à la Loi sur la santé des animaux. Nous voulions assurer une certaine cohérence avec ces libellés et ne pas introduire quelque chose qui soit complètement incompatible avec le libellé du projet de loi tel qu’il était formulé.

Le sénateur McNair : Lors de la 43^e législature, dans le cadre de la rédaction du projet de loi C-205, je crois, un amendement a été apporté pour supprimer cette formulation. Est-ce bien le cas?

M. Barlow : Oui, c’est exact.

Le sénateur McNair : De mon point de vue, vous avez indiqué que la suppression de cette formulation n’améliorait en rien le projet de loi. Ce qu’elle fait, potentiellement, c’est qu’elle réduit la probabilité de succès d’un recours constitutionnel, n’est-ce pas? Parce que vous ne vous concentrez pas spécifiquement sur un groupe d’individus, à savoir les intrus qui pénètrent dans une exploitation agricole.

M. Barlow : Pour ce qui est de la première partie de votre question ou de votre déclaration, oui, il a été inclus dans le projet de loi C-205 précédent, mais pour ce qui est du projet de loi suivant, j’ai eu des discussions beaucoup plus approfondies avec mes collègues libéraux et bloquistes, qui n’ont pas non plus appuyé l’inclusion de cet amendement. Comme je l’ai mentionné, le député Francis Drouin a expliqué très clairement pourquoi cet amendement n’avait pas sa place. C’est pourquoi il y a une différence entre le projet de loi C-205 et le projet de loi C-275.

En ce qui concerne la constitutionnalité, les sénateurs savent qu’il faut envisager deux aspects principaux. Aucune province ne m’a fait part de ses préoccupations quant à l’empiétement sur ses compétences. En fait, mes conversations avec les ministres de l’Agriculture de tout le Canada ont été très positives, même dans les régions où ils ont leur propre législation, comme l’Alberta et la Saskatchewan, par exemple, mais chaque fois que nous élaborons un projet de loi d’initiative parlementaire, il est examiné de très près par le légiste, qui vérifie s’il répond aux critères de constitutionnalité. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec le Bureau du légiste pour veiller à ce que ce projet de loi d’initiative parlementaire réponde à cette norme, et je fais confiance aux experts du Bureau du légiste pour veiller à ce que tout projet de loi d’initiative parlementaire que nous présentons réponde à cet examen.

Le sénateur McNair : Vous parlez d’une déclaration qui va au-delà du contenu de la Charte.

Mr. Barlow: I'm just saying we go by the experts who have reviewed this legislation and helped us write it in the law clerk's office, and that it meets the constitutionality standard.

Senator McNair: It's clear, a Charter statement is not a legal opinion on the constitutionality of the bill.

Mr. Barlow: I don't believe this is an unconstitutional private member's bill in any way.

Senator McNair: When I say a challenge, I'm not thinking of a challenge from the provinces with respect to the trespass laws, primarily, I'm thinking of a challenge from the animal rights activists.

Mr. Barlow: I can't predict if they will challenge this. I'm sure they will, but that's not my job as a legislator. My job as a legislator is to come up with legislation that I believe addresses a very serious concern in Canada, which I do believe firmly that this does.

Senator McNair: Thank you.

[*Translation*]

Senator Oudar: Thank you for being here to enlighten us. Today, our study focuses on the examination of section 9.1. I had the same questions as Senator Marshall. We'll have to make some decisions about wording later.

I'd like to hear your comments on the history. I read the debates on Bill C-205 in 2021. I understand the discussion on the amendments. When you worked on those bills, what were your thoughts about the Criminal Code? I'm wondering why you didn't turn to subsection 348(1), which I'll read in part for the benefit of the committee, and which states the following:

is guilty

(d) if the offence is committed in relation to a dwelling-house, of an indictable offence and liable to imprisonment for life,

I refer you to subsection 348(3)(d), which refers to a place in relation to which an individual guilty of breaking and entering is liable to imprisonment for a term not exceeding ten years. Since it's important to know whether this section applies to what we're discussing or not, the code states that the word "place" means, "a pen or an enclosure in which fur-bearing animals are kept in captivity for breeding or commercial purposes". That's what we're discussing today.

M. Barlow : Je dis simplement que nous nous appuyons sur les experts qui ont évalué le présent projet de loi et nous ont aidés à la rédiger au Bureau du légiste, et qu'elle répond aux critères de constitutionnalité.

Le sénateur McNair : Il est clair qu'une déclaration sur la Charte n'est pas un avis juridique sur la constitutionnalité du projet de loi.

M. Barlow : Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un projet de loi d'initiative parlementaire anticonstitutionnel.

Le sénateur McNair : Lorsque je parle de contestation, je ne pense pas à une contestation de la part des provinces concernant les lois sur l'intrusion, mais plutôt à une contestation de la part des défenseurs des droits des animaux.

M. Barlow : Je ne peux pas prédire s'ils contesteront cette mesure. Je suis certain qu'ils le feront, mais ce n'est pas mon travail en tant que législateur. Mon travail parlementaire consiste à déposer un projet de loi qui, selon moi, répond à une préoccupation très sérieuse au Canada. Je suis fermement convaincu que c'est le cas.

Le sénateur McNair : Je vous remercie.

[*Français*]

La sénatrice Oudar : Merci d'être là pour nous éclairer. Aujourd'hui, notre étude porte plus particulièrement sur l'examen de l'article 9.1. J'avais les mêmes questions que la sénatrice Marshall. Nous aurons des décisions à prendre par la suite au sujet des libellés.

J'aimerais vous entendre sur l'historique. J'ai lu les débats concernant le projet de loi C-205 en 2021. Je comprends la discussion sur les amendements. Lorsque vous avez travaillé sur ces projets de loi, quelle était votre réflexion par rapport au Code criminel? Je me demande pourquoi vous n'êtes pas allé vers le paragraphe 348(1), que je vais lire en partie au bénéfice du comité, et qui énonce ce qui suit :

est coupable :

d) soit d'un acte criminel passible de l'emprisonnement à perpétuité, si l'infraction est commise relativement à une maison d'habitation;

Je vous ramène à l'alinéa 348(3)d, qui parle d'un endroit pour lequel on est susceptible d'un emprisonnement de 10 ans si on y pénètre par effraction. Comme c'est important de savoir si cet article est applicable ou non à ce dont on est en train de discuter, on y lit que le terme « endroit » désigne, selon le cas, « un parc ou enclos où des animaux à fourrure sont gardés en captivité pour fins d'élevage ou de commerce ». C'est notre situation aujourd'hui.

What led you to draft a separate bill on biosecurity, rather than applying section 348 of the Criminal Code or clarifying that you felt it fell short of achieving the same objective?

[English]

Mr. Barlow: Thank you, senator, I appreciate your question. We did look at changes to the Criminal Code, which is a whole different level of processes, but our concern with addressing this through the Criminal Code was that we thought it was too narrow and that it would not include other areas where animals are kept where biosecurity protocols are in place like, as you mentioned, barns.

Our legislation would include trucks, transportation from farm to auction mart, for example, fairs and other places where there could be that connection between a person and an animal. We just felt the Criminal Code was not the way to go. Yes, we did look at that as an option, but we felt amending the Health of Animals Act was a much more positive and effective way of doing this.

Senator McBean: Clearly, we're all coming somewhat at the same issue, looking at trespassing being provincial, and so it's the same as senators Marshall, McNair and Oudar.

The Alberta government, particularly, often criticizes the federal government for wading into provincial jurisdictions. You've asked and said in your testimony that the goal was for us to show the farmers that the Senate has their back.

To make this a strong biosecurity bill, if the people who are lawfully on the farm are already following biosecurity measures, what does it hurt to make it broader? What does it hurt to include everyone if the penalty goes to those who are entering the place and could reasonably be expected to result in exposure? Because if people who are lawfully there are doing everything right, then there's no reasonable expectation that they're causing exposure, so it would cover the people who are just not following biosecurity measures. What does it hurt to make it broader?

Mr. Barlow: To answer the first part of your question regarding Alberta, as I said, I've had conversations with every agriculture minister in the country — they've changed a bit as elections happen — there are no concerns about impeding on provincial jurisdiction. In fact, it was quite the opposite, because one element of this bill that the provinces don't have is an element to lay charges or consequences on those groups who organize these types of protests. As I said, there is substantial fundraising off of this, so that's on the provincial side.

Qu'est-ce qui vous a amené à rédiger un projet de loi à part sur la biosécurité, plutôt que d'utiliser l'article 348 du Code criminel ou de préciser qu'il vous semblait insatisfaisant pour atteindre le même objectif?

[Traduction]

M. Barlow : Merci, sénateur, j'apprécie votre question. Nous avons envisagé de modifier le Code criminel, ce qui représente un tout autre niveau de processus, mais notre préoccupation concernant le fait de traiter cette question par le biais du Code criminel était que nous pensions qu'il était trop étroit et qu'il n'inclurait pas d'autres endroits où les animaux sont gardés et où des protocoles de biosécurité sont en place, comme les étables.

Notre projet de loi inclurait les camions, le transport de la ferme au marché aux enchères, par exemple, les foires, et les autres lieux où il pourrait y avoir un lien entre une personne et un animal. Nous avons estimé que le Code criminel n'était pas la bonne solution. Oui, nous avons envisagé cette option, mais nous avons estimé que la modification de la Loi sur la santé des animaux était un moyen beaucoup plus positif et efficace d'y parvenir.

La sénatrice McBean : Il est clair que nous sommes tous plus ou moins sur la même longueur d'onde en ce qui concerne l'intrusion dans les provinces, et c'est donc la même chose pour les sénateurs Marshall, McNair et Oudar.

Le gouvernement de l'Alberta, en particulier, reproche souvent au gouvernement fédéral de s'immiscer dans les compétences provinciales. Vous avez demandé et dit dans votre témoignage que l'objectif était de montrer aux agriculteurs que le Sénat les soutenait.

Pour que ce projet de loi sur la biosécurité soit solide, si les individus qui se trouvent légalement sur l'exploitation respectent déjà les mesures de biosécurité, qu'y a-t-il de mal à élargir le champ d'application de la loi? Qu'y a-t-il de mal à inclure tout le monde si la pénalité est infligée à ceux qui pénètrent sur le territoire et dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'ils soient exposés? En effet, si les individus qui se trouvent légalement sur place font tout ce qu'il faut, il n'y a pas de raison de penser qu'elles provoquent une exposition, de sorte que les individus qui ne respectent pas les mesures de biosécurité seraient couverts. Quel est l'intérêt d'élargir le champ d'application de la loi?

M. Barlow : Pour répondre à la première partie de votre question concernant l'Alberta, comme je l'ai dit, j'ai eu des conversations avec tous les ministres de l'Agriculture du pays — et ils changent un peu au gré des élections —, et ils ne craignent pas d'empiéter sur les compétences provinciales. En fait, c'est plutôt le contraire, car l'un des éléments de ce projet de loi que les provinces n'ont pas, c'est la possibilité de porter des accusations ou d'imposer des conséquences aux groupes qui organisent ce type de manifestations. Comme je l'ai dit, il y a

We wanted a national program, while there are only four provinces that have something like this in place. Again, their consequences or deterrents are much, much lower. If those provincial deterrents were working, why are these things continuing to happen with more regular occurrences and even more brazen than we've seen in the past? Just to address that.

On the language itself, we wanted to keep the language consistent with the language that is already in the Health of Animals Act, but again, this doesn't make it broader.

Senators, I was asked this question at least half a dozen times the first time I was here, and I'm getting asked it again. I would encourage you to ask questions that are brought forward by the producers and the farmers. This question — the only group asking for this — are the anti-animal activists who are hoping to delay and kill this bill. I get it. That is their right. But those who are lawfully on farms are already covered. They understand the protocols in place. This does not do anything to wrest these rights from a whistle-blower, because they already have the right to be on the farm, as a farm employee or as a member of the farm family. Again, farmers and farm employees legally and morally must report any abuse or any contraventions to the voluntary and mandatory protocols that are in place.

Senator McBean: We're asking the questions here. I'm asking the question not as an animal activist, I'm asking the question as someone who has been asked to protect the biosecurity on farms and ranches. I don't see how making it narrow and saying only the people who are unlawfully there, who are entering a place, could reasonably expect it. I'm trying to make a strong biosecurity bill. You've titled it a biosecurity bill, so that is the question that we're asking, sir.

Mr. Barlow: I appreciate that, senator. I've been asked this question at least a dozen times, I've answered it a dozen times, and my answer remains the same. We've kept the language consistent with what is already in the Health of Animals Act, we did not want to add an inconsistency to the language already in the bill, and that language doesn't change the rules that are already in place.

Senator Plett: I will be brief, because I would like to give the time to people who have concerns about the bill, and I certainly don't. Thank you, Mr. Barlow, for being here.

une collecte de fonds substantielle pour cela, donc c'est du côté provincial.

Nous voulions un programme national, alors qu'il n'y a que quatre provinces qui ont mis en place un tel programme. Là encore, les conséquences ou les mesures dissuasives sont beaucoup plus faibles. Si ces mesures dissuasives provinciales fonctionnaient, pourquoi ces choses continuent-elles à se produire plus régulièrement et de manière encore plus effrontée que par le passé? Permettez-moi de répondre à cette question.

En ce qui concerne la formulation elle-même, nous voulions qu'elle soit cohérente avec celle qui figure déjà dans la Loi sur la santé des animaux, mais, encore une fois, cela n'élargit pas le champ d'application.

Chers sénateurs, cette question m'a été posée au moins une demi-douzaine de fois la première fois que j'étais ici, et l'on me la pose à nouveau. Je vous encourage à poser des questions posées par les producteurs et les agriculteurs. Pour l'instant, les seuls qui posent cette question, ce sont les militants anti-animaux qui espèrent faire retarder l'adoption de ce projet de loi, voire l'empêcher. Je comprends. C'est leur droit. Mais ceux qui sont légalement dans les fermes sont déjà couverts. Ils comprennent les protocoles en place. Ce projet de loi ne fait rien pour retirer ces droits à un dénonciateur, parce qu'il a déjà le droit d'être dans la ferme, en tant qu'employé ou en tant que membre de la famille. Encore une fois, les agriculteurs et les employés agricoles doivent légalement et moralement signaler tout abus ou toute infraction aux protocoles volontaires et obligatoires en place.

La sénatrice McBean : Nous posons les questions ici. Je ne pose pas la question en tant qu'activiste pour les animaux, mais en tant que personne à qui l'on a demandé de protéger la biosécurité dans les fermes et les ranchs. Je ne vois pas comment on peut restreindre le champ d'application et dire que seuls les individus en situation irrégulière, qui pénètrent dans un lieu, peuvent raisonnablement s'attendre à ce qu'il en soit ainsi. J'essaie d'élaborer un projet de loi solide sur la biosécurité. Vous l'avez intitulé « Projet de loi sur la biosécurité », et c'est donc la question que nous posons, monsieur Barlow.

M. Barlow : Je vous remercie, madame la sénatrice. On m'a posé cette question au moins une douzaine de fois, j'y ai répondu une douzaine de fois et ma réponse reste la même. Nous avons veillé à ce que le libellé soit cohérent avec ce qui figure déjà dans la loi sur la santé des animaux, nous ne voulions pas ajouter une incohérence au libellé déjà présent dans le projet de loi, et ce libellé ne modifie pas les règles qui sont déjà en place.

Le sénateur Plett : Je serai bref, car j'aimerais donner du temps à ceux qui ont des préoccupations au sujet du projet de loi, ce qui n'est certainement pas mon cas. Par ailleurs, je tiens à remercier M. Barlow de sa présence.

You answered at the end of answering Senator McBean's question — and further to what Senator McNair said — that the animal rights activists will challenge this no matter what you put in there. The animal rights activists don't want any bill, they want to be able to trespass and they want to be able to go and create disturbances. But this bill was drafted to focus specifically on addressing biosecurity threats posed by those who are illegally present on agricultural property. Yet it seems here — and we've heard it again today — that some witnesses and senators think that unless the bill addresses every biosecurity concern presented by anyone, the scope is too narrow.

I have one quick question. Do you believe that there is a danger here of allowing the perfect be the enemy of the good by doing this?

Mr. Barlow: Thank you, senator. There's nothing nefarious in the language that we chose for this legislation. I apologize to the senators, but you can tell my passion for our farmers and the frustration I hear on a regular basis in my conversations with them when they feel they're being neglected for other elements.

Yes, as I've said, this is one tool that we can provide legislators, and certainly those who are involved in enforcement, but as a strong deterrent to those groups who, again, maybe unknowingly or not on purpose, are putting our biosecurity and our food chain at risk. I believe we have to have very strong language and very strong deterrents to ensure that they will understand that there are consequences when you cross that line and put our food security at risk.

Senator Plett: Please don't apologize for being passionate. I share that passion, and I think farmers from coast to coast to coast appreciate that passion. This is trying to help the industry.

Mr. Barlow, it is clear that senators are considering amendments to broaden the prohibitions of this bill to include the sanctioning of farm workers, for example. If such an amendment were to happen here at committee, what do you think will be the real-world consequences of this, and do you feel that such an amendment would exceed the scope of the bill?

Mr. Barlow: I think the very real world consequences could be the devastating outbreak of an animal virus. We have already seen that with avian flu, which happens much more frequently than it ever has before, and we are very cognizant of African swine fever coming into Canada. They lost more than a million hogs in China with the outbreak of African swine fever. We've

Vous avez répondu à la fin de la réponse à la question de la sénatrice McBean, et à la suite de ce qu'a dit le sénateur McNair, que les défenseurs des droits des animaux contesteront cette loi quoi que vous y mettiez. Les défenseurs des droits des animaux ne veulent pas de projet de loi, ils veulent pouvoir pénétrer sur le territoire et créer des troubles. Mais ce projet de loi a été rédigé pour s'attaquer spécifiquement aux menaces de biosécurité posées par les personnes présentes illégalement sur les propriétés agricoles. Pourtant, il semble ici, et nous l'avons encore entendu aujourd'hui, que certains témoins et sénateurs pensent qu'à moins que le projet de loi n'aborde tous les problèmes de biosécurité présentés par quiconque, le champ d'application est trop étroit.

J'ai une brève question. Pensez-vous qu'il y ait un danger de laisser le mieux être l'ennemi du bien en procédant de la sorte?

M. Barlow : Merci, monsieur le sénateur. Il n'y a rien de néfaste dans le libellé du projet de loi que j'ai l'honneur de présenter. Je m'excuse auprès des sénateurs, mais vous pouvez constater ma passion pour nos agriculteurs et la frustration que j'entends régulièrement dans mes conversations avec eux lorsqu'ils ont l'impression d'être négligés par rapport à d'autres enjeux.

Oui, comme je l'ai dit, il s'agit d'un outil que nous pouvons fournir aux législateurs, et certainement à ceux qui sont impliqués dans l'application de la loi, mais aussi d'un moyen de dissuasion fort pour ces groupes qui, encore une fois, peut-être sans le savoir ou sans le vouloir, mettent en danger notre biosécurité et notre chaîne alimentaire. Je pense que nous devons utiliser un langage et des moyens de dissuasion très forts pour nous assurer qu'ils comprennent qu'il y a des conséquences lorsque l'on franchit cette ligne et que l'on met en péril notre sécurité alimentaire.

Le sénateur Plett : Ne vous excusez pas d'être passionné. Je partage cette passion et je pense que les agriculteurs d'un bout à l'autre du pays l'apprécient. Il s'agit d'aider le secteur agricole partout au Canada.

Monsieur Barlow, il est clair que les sénateurs envisagent des amendements visant à élargir les interdictions de ce projet de loi afin d'inclure la sanction des travailleurs agricoles, par exemple. Si un tel amendement était adopté en comité, quelles en seraient, selon vous, les conséquences dans le monde réel et pensez-vous qu'un tel amendement dépasserait la portée du projet de loi?

M. Barlow : Je pense que les conséquences très concrètes pourraient être l'apparition dévastatrice d'un virus animal. Nous l'avons déjà constaté avec la grippe aviaire, qui est beaucoup plus fréquente qu'auparavant, et nous sommes très conscients de l'arrivée de la peste porcine africaine au Canada. L'épidémie de peste porcine africaine a entraîné la perte de plus d'un million de

now seen it in the Dominican Republic and some of the Caribbean countries, which means it's on our doorstep.

Senators, there are many steps we can take to try to protect our food supply and our food security. This is one tool. I would encourage senators — yes, there are some nuances around the language, but, again, we used the language that already exists in the act. I would encourage senators to move this along as quickly as possible, with your scrutiny, of course. This is not a matter of if but when, and I need to ensure that our agriculture industry has all the tools at its disposal to protect its animals. They take every step possible. You've had the CFIA here. You've had the animal industries here. You understand the passion and the care they take to protect their herds and flocks.

This is another tool that will send a very strong message to Canadians and to our trading partners around the world that we take this seriously, and that we are taking steps immediately to try and protect Canadian agriculture.

Senator Plett: Thank you very much. I assure you, there are those of us who will try to move this along as rapidly as we can. Thank you.

Senator Petitclerc: Most of my questions have been asked and answered, so thank you.

I have just one small question now. I know it's not directed to the bill, but I assume you've talked to many provinces and done a lot of research for this. Is it the case or is it documented that farmers feel the provincial deterrence — provincial legislation, regulation and consequences — is not strong enough? Would you say that — or did you hear that? Is it documented?

Mr. Barlow: Absolutely, we definitely heard that the current deterrents are not strong enough. Even when they are, they're very rarely enforced, let's say.

Regarding the incursion in my riding, they were given a \$250 fine. They were charged, so that is a good start; that doesn't always happen. But if the deterrents were strong enough, we wouldn't see this continually happening. As I said, this is a cost of doing business, and the cost of their doing business is potentially catastrophic for us.

porcs en Chine. Nous l'avons maintenant observée en République dominicaine et dans certains pays des Caraïbes, ce qui signifie qu'elle est à notre porte.

Chers collègues, nous pouvons prendre de nombreuses mesures pour tenter de protéger notre approvisionnement et notre sécurité alimentaires. Il s'agit d'un outil parmi d'autres. Effectivement, il y a quelques nuances dans la formulation, mais, encore une fois, nous avons utilisé la formulation qui existe déjà dans la loi. J'encourage les sénateurs et les sénatrices à faire avancer ce dossier aussi rapidement que possible, sous votre contrôle, bien entendu. Il ne s'agit pas de savoir si, mais bien quand mon projet de loi sera adopté, et je dois m'assurer que notre secteur agricole dispose de tous les outils nécessaires pour protéger ses animaux. Ils prennent toutes les mesures possibles. Par ailleurs, nous pouvons compter sur l'aide de l'Association de nutrition animale du Canada, l'ANAC. Vous avez invité des représentants des industries animales. Vous avez bien vu les efforts dévoués que les agriculteurs et les éleveurs déploient pour protéger leurs troupeaux.

Il s'agit d'un autre outil qui enverra un message très fort aux Canadiens et à nos partenaires commerciaux du monde entier: nous prenons ce problème au sérieux et nous prenons des mesures immédiates pour essayer de protéger l'agriculture canadienne.

Le sénateur Plett : Je vous remercie de votre attention. Je vous assure que plusieurs d'entre nous essaieront de faire avancer les dossiers aussi rapidement que possible. Je vous remercie.

La sénatrice Petitclerc : La plupart de mes questions ont été posées et ont reçu une réponse, alors je vous remercie.

Je n'ai qu'une petite question à poser. Je sais qu'elle ne concerne pas le projet de loi, mais je suppose que vous avez parlé à de nombreuses provinces et que vous avez fait beaucoup de recherches à ce sujet. Est-il vrai ou est-il prouvé que les agriculteurs estiment que la dissuasion à l'échelle provinciale, c'est-à-dire la législation et la réglementation, n'est pas assez forte? Seriez-vous prêt à affirmer cela, ou l'avez-vous entendu dire? Est-ce documenté?

M. Barlow : Tout à fait, nous avons cru comprendre que les mesures dissuasives actuelles ne sont pas assez fortes ni assez souvent appliquées.

En ce qui concerne l'intrusion s'étant produite dans une exploitation agricole au sein de ma circonscription, les coupables ont été condamnés à payer une amende de 250 dollars. Ils ont été inculpés, c'est donc un bon début, car cela n'arrive pas toujours. Mais si les mesures dissuasives étaient suffisamment fortes, cela ne se produirait pas continuellement. Comme je l'ai dit, c'est le prix à payer pour faire des affaires, et le prix à payer pour faire des affaires est potentiellement catastrophique pour nous.

Again, the other part is that there are only a few provinces that have existing legislation on this. That leaves a huge gap, including Quebec — they don't have legislation like this. So we want to ensure we have national legislation that covers all provinces and territories.

Senator Pettilerc: That is helpful, thank you.

Who documents or collects the data in terms of trespassing, the nature of the trespassing and the consequences of the trespassing? Do we have that? Who does that?

Mr. Barlow: That's a good question. I don't know if there's one source. I don't know if the Canadian Food Inspection Agency would keep that data themselves, because a lot of times, this isn't necessarily reported. The RCMP collects some of that. The agricultural stakeholder groups collect some of that.

When we were doing our research, it wasn't easy to try and collect all the incidents, but you do the research.

Senator Pettilerc: You have mentioned a few times that incidents are increasing, so I just wanted to grab a quantifiable statistic on the increase into what and to get a picture of those trespassing, which are concerning, as you say.

Mr. Barlow: We had to collect as much of the information as we could on our own. Senator, the advent of social media has certainly made this more provocative and accessible. They're getting their message out, where that wasn't as much of a tool before. So we're seeing that as moving this into more common ground.

Again, they have become more brazen as well. We saw the one in Montréal, where they were hanging pig carcasses off an overpass. This isn't just happening on farms; they were taking those animals and then doing an exposé, let's say, in urban centres.

Senator Pettilerc: I'm trying to get my head around all the different components. Am I correct to say that when you look at the Criminal Code, and what is happening in the provinces? So your thought is that it's very difficult to make it stronger at those levels for many reasons, as you said, so you're trying to add a different way on top of those two things that exist already; am I correct?

Mr. Barlow: That's correct.

Par ailleurs, seules quelques provinces disposent d'une législation en la matière. Cela laisse un grand vide juridique, y compris au Québec, qui n'a pas de législation de ce type. Nous voulons donc nous assurer que nous disposons d'une législation nationale qui couvre l'ensemble des provinces et des territoires.

La sénatrice Pettilerc : C'est une aide précieuse, je vous remercie.

Qui documente ou collecte les données relatives aux intrusions, à leur nature et à leurs conséquences? En disposons-nous? Qui s'en charge?

M. Barlow : C'est une bonne question. Je ne sais pas s'il existe une source unique. Je ne sais pas si l'Agence canadienne d'inspection des aliments conserverait elle-même ces données, car bien souvent, elles ne sont pas nécessairement signalées. La GRC recueille certaines de ces données. Les groupes de parties prenantes agricoles en recueillent également.

Lorsque nous avons effectué nos recherches, il n'a pas été facile de rassembler tous les incidents, mais il faut faire des recherches.

La sénatrice Pettilerc : Vous avez mentionné à plusieurs reprises que les incidents augmentaient, je voulais donc simplement obtenir des statistiques quantifiables sur l'augmentation et avoir une idée des intrusions, qui sont préoccupantes, comme vous l'avez dit.

M. Barlow : Nous avons dû collecter le plus de renseignements possible par nos propres moyens. Madame la sénatrice, l'avènement des médias sociaux a certainement exacerbé le goût pour la provocation. Les militants font passer leurs messages sur des plateformes qui n'existaient pas il n'y a pas si longtemps. Nous devons donc recueillir et analyser ce genre de communication sur les médias sociaux.

Là encore, ils sont devenus plus téméraires. Nous avons été témoins de cas spectaculaires à Montréal, où les contrevenants ont suspendu des carcasses de porcs le long d'un viaduc. On voit donc que ce phénomène dépasse les frontières du monde agricole; ce genre de contrevenants sévissent également dans les centres urbains un peu partout.

La sénatrice Pettilerc : J'essaie de comprendre tous les différents éléments. Mon analyse tient-elle la route si l'on se penche sur le Code criminel, et sur les différentes législations des provinces? Vous pensez donc qu'il est très difficile de le renforcer à ces niveaux pour de nombreuses raisons, comme vous l'avez dit, et vous essayez donc d'ajouter un moyen différent à ces deux éléments déjà existants, n'est-ce pas?

M. Barlow : C'est exact.

The Chair: We have one other senator in the first round, and then I'm going to ask each of the five senators in the second round to state their question and MP Barlow will then submit written responses.

Senator Burey: Thank you, MP Barlow, for your passion and knowledge.

I'm going to tap your expertise. Just take us back to the international experience — countries that are similar to us — I would say Australia, the U.K. and maybe the U.S. — what is their legislation like surrounding this issue, if you know that?

Mr. Barlow: I don't know the European Union. That's a great question.

We modelled a lot of what we were doing on our colleagues in the United States, which is our number one trading partner by far. I would say they would be the most common to what we are doing. We are trying to model ourselves on what is going on in the United States.

The difference in the United States is that a lot of theirs is state-based, so we really took a look at what our best way is to make a national impact. We felt the best way to do in Canada was an amendment to the Health of Animals Act.

The Chair: Your question, succinct and concise.

Senator Simons: I want to come back to something Senator Oudar asked about — and I think Senator McNair asked about it in the spring — and that's about animals off the farm. Almost all of our testimony has been farms focused, so I wanted to understand if an enclosed space includes a corral. Does it include an open-air barn or a feedlot? What is "enclosed," legally speaking?

Would this also apply to situations where animals that are not being kept for food — I'm thinking about horses at the Calgary Stampede and people who might want to protest the chuckwagon races, for example — if they go into the barns, would they be covered.

The Chair: We'll take all the questions, and then your staff can get them from the blues.

Senator Marshall: I think you already answered this with Senator McNair — and I think you said section 7 — but you said that the wording of your amendment is consistent with the bill, so I wanted to know whether there are sections in the Health of Animals Act that apply to people unauthorized to be on the premises but that do not apply to those who are authorized to be there. I think you might have said section 7, but if you can answer in writing, that would be great.

Le président : Il reste encore une sénatrice pour le premier tour, puis je vais demander aux cinq sénateurs du deuxième tour de poser leurs questions. Le député Barlow y répondra par écrit.

La sénatrice Burey : Monsieur Barlow, je vous remercie de votre passion et de vos connaissances.

Je vais faire appel à votre expertise. Revenons à l'expérience acquise dans d'autres pays — des pays comparables au nôtre —, soit l'Australie, le Royaume-Uni et peut-être les États-Unis, je dirais. À quoi ressemblent leurs mesures législatives en la matière, si vous le savez?

M. Barlow : En ce qui concerne l'Union européenne, je ne sais pas ce qu'il en est. C'est une excellente question.

Nous nous sommes inspirés en grande partie de ce que font nos collègues aux États-Unis, notre principal partenaire commercial, et de loin. Je dirais que c'est le pays avec lequel nous avons le plus de choses en commun par rapport à ce que nous faisons. Nous essayons de nous inspirer de ce qui s'y passe.

La différence, c'est qu'aux États-Unis, les mesures sont prises en grande partie par les États. Nous avons donc vraiment cherché le meilleur moyen de changer les choses à l'échelle nationale. Nous avons estimé que la meilleure façon de procéder au Canada était de modifier la Loi sur la santé des animaux.

Le président : Vos questions doivent être concises.

La sénatrice Simons : J'aimerais revenir sur une chose à propos de laquelle la sénatrice Oudar a posé une question — et je crois que le sénateur McNair l'a fait au printemps — et il s'agit des animaux à l'extérieur des fermes. Comme presque tous nos témoignages ont porté sur les fermes, je voulais savoir si un espace clos, un enclos, inclut un corral. Peut-il s'agir d'une grange à ciel ouvert ou d'un parc d'engraissement? Qu'est-ce que cela signifie, d'un point de vue juridique?

Je me demande si cela s'applique également à des situations où les animaux qui ne sont pas élevés à des fins alimentaires... Je pense aux chevaux au Stampede de Calgary et aux personnes qui pourraient vouloir manifester contre les courses de chariots, par exemple. Est-ce que ce serait couvert s'ils vont dans les écuries?

Le président : Nous allons écouter toutes les questions, puis votre personnel pourra les obtenir en consultant les bleus.

La sénatrice Marshall : Je pense que vous avez déjà répondu à la question en répondant à celle du sénateur McNair — et je pense que vous avez parlé de l'article 7 —, mais vous avez dit que le libellé de votre modification est compatible avec le libellé du projet de loi. Je voulais donc savoir si la Loi sur la santé des animaux contient des articles qui s'appliquent aux personnes qui ne sont pas autorisées à se trouver sur les lieux, mais qui ne s'appliquent pas à celles qui sont autorisées à s'y trouver. Je

Senator Pate: I want to pick up on something other senators, in particular, Senator McBean, raised: What would be the harm in expanding this? Are there some particular reasons why you would see that as harmful?

As part of that, I'd like your comments on — I believe the case you were talking about was the Sonoma Valley one. The report we reviewed showed that it was most likely introduced by wild birds or the wind, or possibly one of two employees who were cohabiting but who worked on different farms. So I don't see how this bill would address either of those issues.

Given some of the expertise we've heard from others about the importance of providing inducements for farmers to report and follow through — you've mentioned there are some of those in terms of marketing — but also, what are some of the other measures that we should be looking at? Thank you.

Senator Richards: I think you answered this for Senator Petitclerc, but if the provincial governments and law enforcement enforce the trespassing laws that are already in place and did it with more consistently, would this bill be necessary — if the trespassing laws were themselves taken as being serious and done properly?

The Chair: Four questions that we hope you'll be able to respond to them for us. Mr. Barlow, I'd like to thank you again for joining us today. Your testimony and insight are very much appreciated. We do acknowledge your passion, and I think you'll acknowledge the passion of my colleagues around the table. Their active participation and thoughtful questions certainly indicate a passion for scrutiny and the bill. Colleagues, thank you for all you do for this.

I want to take a moment to thank the staff that support our committee, the folks behind me and our office staff. In particular, I want to thank our page. She's always here bright and early with a smiling face. Thank you, Olivia.

Colleagues, a week from Tuesday, the deputy chair will be in this chair to continue studying the issue of wildfires, and on Thursday, October 24, we'll be undertaking clause-by-clause consideration of the Bill C-275. So if you wish to propose amendments, I would ask you to consult with the legal counsel of the Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel to

pense que vous avez peut-être mentionné l'article 7, mais si vous pouvez répondre par écrit, ce serait bien.

La sénatrice Pate : J'aimerais revenir sur une chose que d'autres sénateurs, en particulier la sénatrice McBean, ont soulevée. Quel mal y aurait-il à élargir cela? Y a-t-il des raisons précises pour lesquelles vous pensez que c'est un problème?

À cet égard, j'aimerais avoir votre avis sur — je crois que le cas dont vous parliez était celui de la vallée de Sonoma. Le rapport que nous avons examiné a montré que la maladie a fort probablement été introduite par des oiseaux sauvages ou par le vent, ou peut-être par l'un des deux employés qui cohabitaient, mais qui travaillaient dans des fermes différentes. Je ne vois donc pas comment le projet de loi pourrait résoudre l'un ou l'autre de ces problèmes.

Compte tenu de ce que des spécialistes nous ont dit sur l'importance d'inciter les agriculteurs à signaler les situations et à aller au bout des choses — vous avez mentionné qu'il y a certaines mesures à cet égard sur le plan du marketing —, quelles sont les autres mesures que nous devrions examiner? Merci.

Le sénateur Richards : Je pense que vous en avez parlé en répondant à la question de la sénatrice Petitclerc, mais si les gouvernements provinciaux et les forces de l'ordre appliquaient les lois sur l'intrusion qui sont déjà en vigueur et qu'ils le faisaient de façon plus cohérente, le projet de loi serait-il nécessaire — si les lois sur l'intrusion étaient elles-mêmes prises au sérieux et appliquées comme il se doit?

Le président : Voilà quatre questions auxquelles nous espérons que vous pourrez répondre. Monsieur Barlow, je tiens à vous remercier, une fois de plus, de vous être joint à nous aujourd'hui. Merci beaucoup d'avoir témoigné et d'avoir apporté votre point de vue. Nous saluons votre passion, et je pense que vous saluerez la passion de mes collègues ici présents. Leur participation active et leurs questions réfléchies témoignent certainement de leur intérêt pour un examen minutieux et pour le projet de loi. Chers collègues, je vous remercie pour tout ce que vous faites à cet égard.

Je voudrais prendre un moment pour remercier le personnel qui soutient notre comité, les personnes qui sont derrière moi et le personnel de bureau. Je tiens en particulier à remercier notre page. Elle est toujours là de bonne heure, le sourire aux lèvres. Merci, Olivia.

Chers collègues, une semaine après mardi prochain, la vice-présidente occupera le fauteuil pour la suite de notre étude sur le problème des incendies de forêt. Puis, le jeudi 24 octobre, nous entamerons l'étude article par article du projet de loi C-275. Par conséquent, si vous souhaitez proposer des amendements, je vous demanderais de consulter le conseiller juridique du Bureau

ensure that amendments are drafted in the proper format and in both official languages.

(The committee adjourned.)

du légiste et conseiller parlementaire afin de vous assurer que les amendements sont rédigés dans le format approprié et dans les deux langues officielles.

(La séance est levée.)
